



# PRESENTATION DU PCVBGE A L'ATELIER SUR LES STRATEGIES ET LES PLANS D'ACTION NATIONAUX POUR LA BIODIVERSITE



Le Gourma malien est une région naturelle qui s'étend sur 30.000 Km<sup>2</sup> du sud de la boucle du fleuve Niger à la frontière du Burkina ; il a un paysage aux traits variés (lacs, dunes, steppes et inselbergs) et des caractéristiques biologiques uniques telles que la présence d'un troupeau de plus 350 éléphants, le plus septentrional des pachydermes du continent africain.




Les conditions climatiques variables, obstacles à une croissance stable, y sont aggravées par la dégradation des ressources naturelles, notamment du couvert végétal et de la biodiversité.



Cette situation est relevée par le Cadre e stratégie de réduction de la pauvreté (CSRP) adopté par le Gouvernement du Mali et ses Partenaires Techniques et Financiers en Mai 2002 qui a identifié les catastrophes naturelles comme étant la cause principale de pauvreté en milieu rural et a établi le lien étroit entre ces catastrophes et la fragilité des écosystèmes maliens.

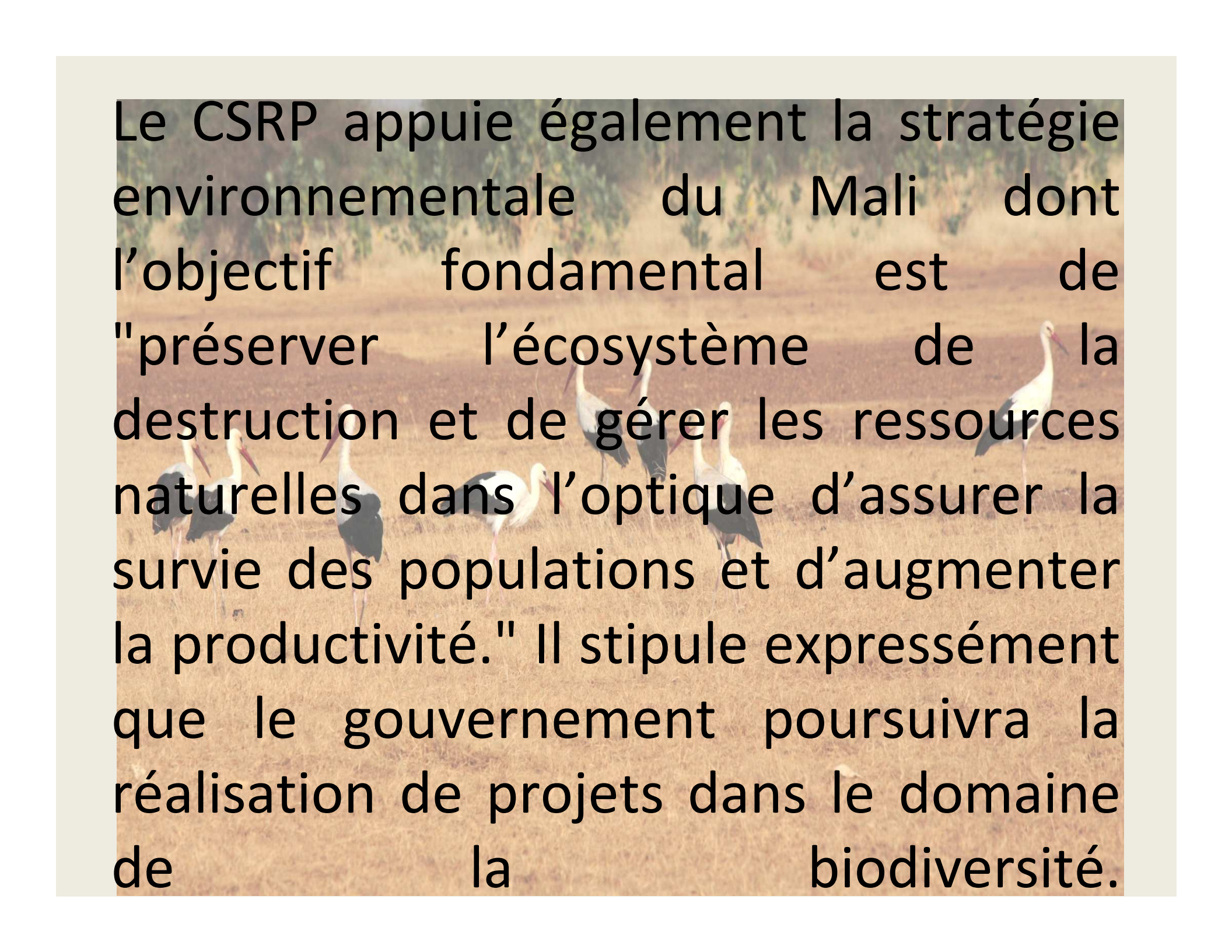




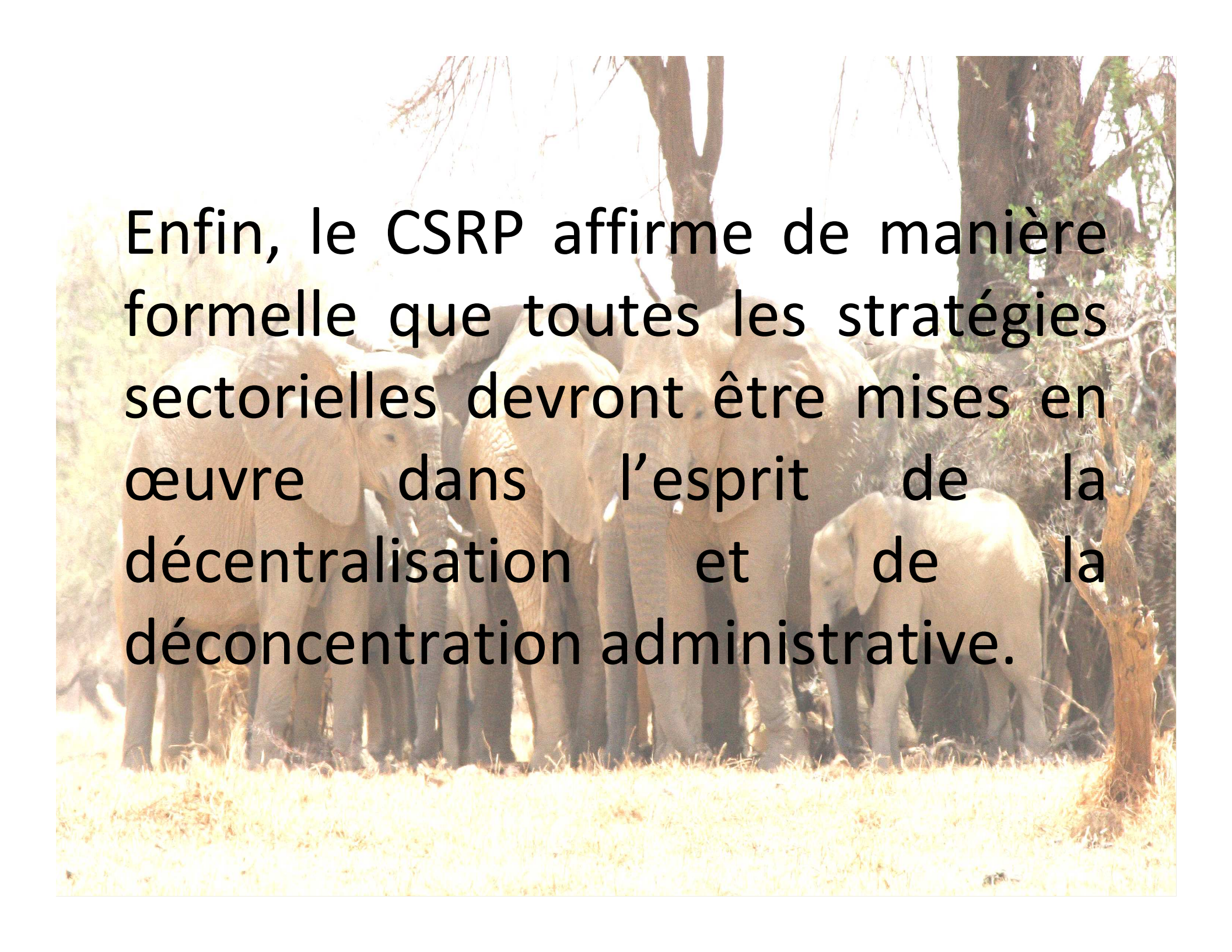
Le CSRP soutient la stratégie de développement rural du Mali dont l'objectif spécifique est :

- d'atteindre à la sécurité alimentaire en intégrant l'extension, la diversification et le développement optimal de la production dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, des pêcheries et de la foresterie,

- l'accroissement de la productivité et de la protection de l'environnement dans un cadre viable de gestion des ressources naturelles.

A group of white storks with long necks and legs, standing in a dry, brown field. The background shows some green foliage in the distance.

Le CSRP appuie également la stratégie environnementale du Mali dont l'objectif fondamental est de "préserver l'écosystème de la destruction et de gérer les ressources naturelles dans l'optique d'assurer la survie des populations et d'augmenter la productivité." Il stipule expressément que le gouvernement poursuivra la réalisation de projets dans le domaine de la biodiversité.

A photograph of a herd of elephants in a savanna landscape. The elephants are standing in a line, facing left. The background features tall trees and a bright sky. The text is overlaid on the image in a large, black, sans-serif font.

Enfin, le CSRP affirme de manière formelle que toutes les stratégies sectorielles devront être mises en œuvre dans l'esprit de la décentralisation et de la déconcentration administrative.

Certains de ces objectifs sont de :

- (i) rationaliser l'exploitation de la forêt et des ressources de la faune et de la flore,
- (ii) améliorer le dialogue entre les acteurs de l'agriculture, de l'élevage et de l'exploitation forestière, et
- (iii) d'accroître la production des produits sauvages à forte valeur marchande.



Le projet de Conservation et de Valorisation de la Biodiversité du Gourma et des Eléphants dont l'objectif de développement étalé sur 6 ans est : les tendances dégradation de la biodiversité sont arrêtées et parfois inversées dans les sites d'intervention du Gourma, s'inscrit dans le cadre du Programme opérationnel du FEM : écosystèmes arides et semi-arides.

C'est bien en parfaite harmonie avec le cadre stratégique de réduction de la pauvreté et pour contribuer à sa réalisation que le PCVBGE ambitionne d'aider surtout les communes et communautés locales à mieux gérer la biodiversité. Dix huit communes de cette région naturelle seront amenées à réfléchir conjointement sur leur espace, leurs ressources et les possibilités de réglementation, planification et organisation à l'échelle de leur territoire.

De cette réflexion, et à partir d'une consolidation et d'une mise en cohérence des Plans de développement communaux, les 18 communes produiront et adopteront un schéma de cohérence territorial. Le cas échéant, ce schéma et ses réglementations seront formalisés dans une Charte de territoire du Gourma. Cette mise en cohérence permettra de mieux appréhender les deux modes d'appui du projet : les initiatives locales et les aires de conservation.

Pour ce faire le projet a opté pour les choix stratégiques suivants :

- (a) mettre l'accent sur la conservation tout en coordonnant et en impulsant le développement,
- (b) s'appuyer sur le processus et l'instrument qu'est la décentralisation pour responsabiliser les collectivités territoriales et locales,
- (c) investir dans les ressources humaines et les institutions locales,
- (d) identifier et s'attaquer aux causes fondamentales de la dégradation en ayant recours à une approche d'aménagement du territoire,

(e) créer des réserves, appelées aires de conservation, pour préserver un échantillon représentatif de la biodiversité naturelle du Gourma,

(g) apporter un appui restreint pour améliorer la gestion des ressources biologiques en dehors des aires de conservation,

(h) coordonner et coopérer avec les initiatives de conservation au Burkina Faso

(i) préparer l'après projet par la création d'une fondation pour le financement de la biodiversité dans le gourma et

(j) fournir une assistance technique nationale.

Dans ces conditions, la mise en œuvre du projet permettrait d'offrir une gamme d'avantages locaux résultant de l'amélioration marginale mais durable des conditions de vie en réduisant la vulnérabilité due aux variations climatiques.

## Ces avantages découleront de

- (1) une gestion améliorée des ressources naturelles, des pâturages et des accroissements connexes de la productivité,
- (2) une meilleure connaissance locale, la sensibilisation, le renforcement des capacités et la responsabilisation des communes en matière de gestion des ressources foncières fragiles et
- (3) de meilleurs cadres législatifs et réglementaires (lois et institutions nationales pour la gestion décentralisée des ressources naturelles).

Les avantages directs du projet s'observent  
à travers :

**I L'intégration de la conservation et l'agro-pastoralisme**  
établie par:

- (a) la création d'aires de conservation constituées d'une première zone de conservation intégrale (365 Km<sup>2</sup> après 3 ans d'exécution) et d'une deuxième zone à usage multiples (2910 Km<sup>2</sup> après 3 ans d'exécution),
- (b) le financement de microprojets de sécurisation et d'amélioration des parcours du cheptel domestique et des éléphants (36 projets financés). Ces projets en préservant les pâturages, évitent aux communautés les charges d'acquisition d'aliment bétail pour les milliers de bovins et d'ovins caprins.



## **II La valorisation des ressources biologiques à travers le financement des activités génératrices de revenus (“initiatives locales” basées sur les ressources biologiques):**

Le projet œuvre à stimuler et favoriser, au terme de la reconstitution de la faune, le tourisme et la chasse aux petits gibiers. Quoique marginaux, les revenus tirés de ces activités participeront au cadre d'incitations et les bénéfices financiers qui en découlent profiteront de manière directe aux individus ayant l'esprit d'initiatives et à toute la communauté

Dans les aires de conservation les plus attractives l'on s'attend au paiement de droits d'entrée par plus de 1.000 visiteurs et dans les lieux de séjours prolongés des éléphants des projets de construction de campements touristiques sont déjà identifiés.

### **III La reconversion des mentalités**

opérée au travers des séances d'animation (diffusion de messages sur 5 radios de proximité et dans 6 langues parlées dans le gourma, de formation des communautés (169 promoteurs de microprojets formés), des collectivités (plusieurs sessions de formation des 18 Maires du Gourma) et deux voyages d'études organisés à l'intention des Maires et des Promoteurs de microprojets (au Burkina Faso et dans le Mandé et le Banimonotié au Mali).

## **IV La responsabilisation accrue des Collectivités et des Communautés dans la gestion des ressources biologiques du gourma**

à travers le transfert en fin de troisième année de la maîtrise d'ouvrage du projet à une organisation intercommunale de gestion préalablement créée et préparée à cet effet.

Globalement, les impacts découlant du projet se verront par :

- une sécurité écologique accrue de la flore et de la faune qui sont rares ou menacées à l'échelle régionale et mondiale, y compris les populations d'éléphants africains vivant le plus au nord du continent;
- la préservation d'une zone représentative des écosystèmes naturels sahéliens de l'Afrique de l'Ouest, exceptionnels à une échelle nationale, régionale et mondiale;
- la préservation de la diversité génétique chez des espèces écologiquement, économiquement et culturellement importantes au sein de populations naturelles et ce, dans leurs parcours naturels historiques.

JE VOUS REMERCIE

